

Les services éducatifs des musées et sites culturels



Direction de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et des sports
Service de la Conservation départementale
13, rue du Dr Romieu / BP 216 / 04003 DIGNE LES BAINS CEDEX
Tél. : 04.92.30.04.94 / Courriel : reseau.culture@cg04.fr
Site internet : <http://www.cg04.fr>

Version mars 2011

En présentant dans un document unique et électronique l'offre des services éducatifs des musées, des archives départementales et des sites de culture scientifique dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, la conservation départementale, au sein de la Direction de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et des sports du Conseil général, souhaite promouvoir l'ensemble des actions éducatives et culturelles pluridisciplinaires proposées aux équipes éducatives et aux scolaires dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

La diversité des collections muséographiques abritées dans les différents établissements, la variété et la richesse des patrimoines naturels et immatériels de notre département méritent une découverte approfondie, c'est ce que propose chacun des services pédagogiques. Développer la sensibilité, approfondir les connaissances, éveiller la curiosité, afin de conduire les élèves à des pratiques individuelles et autonomes, tels sont les buts recherchés par les médiateurs culturels. Les propositions figurant dans ce guide sont la démonstration du partenariat qui peut s'engager avec les enseignants dans un véritable projet éducatif et artistique.

Afin d'informer les enseignants et le public scolaire sur les activités et les animations, chaque fiche de ce document permet l'identification de l'interlocuteur au sein des services éducatifs et précise les services et les outils proposés. Chaque enseignant qui le souhaite pourra ainsi être guidé ou aidé dans l'organisation, la conception ou l'exploitation de son projet pédagogique. Par les liens qu'elle propose vous pourrez aussi accéder directement aux informations, aux programmes et aux outils pédagogiques disponibles sur Internet, et vous mettre en relation avec vos interlocuteurs.

Ce guide se veut un document signalétique, clair et pratique, devant faciliter l'accès à l'offre élargie de ces lieux d'interprétation que sont les établissements culturels et dont l'ambition commune est de présenter la richesse, l'identité, les particularités des Alpes de Haute Provence, espace de création et d'innovation.

Sylviane CHAUMONT

Conseillère générale
Déléguée aux musées départementaux

Félix MOROSO

Conseiller général
Délégué à la culture
Président de la 3^{ème} Commission

Les services éducatifs dans les Alpes-de-Haute-Provence en quelques chiffres

- L'accueil des groupes de scolaires ou d'enfants représente chaque année environ **20 % des visiteurs des musées** du réseau culturel départemental.
- **En 2010**, près de 36.500 **entrées** ont été réalisées par des groupes scolaires ou d'enfants dans les musées et monuments du département .
- Les seuls musées et sites du réseau de culture scientifique qui se trouvent réunis dans ce guide et qui disposent d'un service éducatif en ont accueilli 28.000.
- **1 élève sur 5** est scolarisé **dans le département des Alpes-de-Haute-Provence**.
- Parallèlement, les établissements scolaires du département accueillant **24 660 élèves en 2010**, c'est donc aussi près d' **1 élève sur 4 des Alpes-de-Haute-Provence qui est accueilli dans un musée ou site culturel du département en 2010**.
- **82 %** du public scolaire accueilli par les services éducatifs est issu **de la région PACA**.
- **18 %** du public scolaire est issu **des autres régions de France**.
- **1 élève sur 2 (14.000) accueillis dans les musées du réseau départemental** sont accueillis dans les deux **musées départementaux : Salagon, musée et jardins à Mane et le Musée de préhistoire des gorges du Verdon à Quinson**.
- Le **Centre d'Astronomie** à Saint Michel l'Observatoire est le seul établissement équipé d'une structure d'hébergement agréée pouvant accueillir des scolaires en séjour. **En 2010**, il a accueilli **3.919 élèves : 2.984 élèves** accueillis en séjour et **935 élèves** en voyage scolaire correspondant à **7.233 journées « usagers »**. **Le public scolaire accueilli provient à 84 % de la région PACA (dont 20% des Alpes-de-Haute-Provence)**, soit des pourcentages équivalents aux autres sites qui ne disposent pas de structure d'hébergement, seule la durée de présence des élèves est plus élevée puisque la **durée moyenne des séjours se situe entre 2 et 3 jours** contre une demi-journée ou une journée dans les autres sites. Les élèves **du 1^{er} degré** représentent **61%** des élèves accueillis, ceux du **second degré, 39%**, soit une progression de 2% par rapport à l'année précédente
- Dans la **vallée de l'Ubaye**, l'accueil des élèves d'autres régions de France est plus important (88 %) que pour les autres zones du département, du fait des classes-découverte ou des classes de neige.
- **L'impact économique des activités des services éducatifs** générerait en 2007 un chiffre d'affaires global et direct pour les établissements de plus de **716.000 euros**, sans compter les répercussions sur les activités annexes, comme les transports.

(Ces données ont été recueillies par enquêtes annuelles de l'ADT 04 et du Service de la conservation départementale du Conseil général auprès des musées et monuments du département, les données du Centre d'astronomie sont issues du Rapport d'activité du centre de l'année 2010).

• les services éducatifs	page 9
<ul style="list-style-type: none"> BARCELONNETTE <ul style="list-style-type: none"> Musée de la Vallée - La Sapinière CASTELLANE <ul style="list-style-type: none"> Musée du Moyen-Verdon Musée sirènes et fossiles DE DIGNE LES BAINS AU COL DE LARCHE <ul style="list-style-type: none"> La Route de l'art contemporain DIGNE LES BAINS <ul style="list-style-type: none"> Archives départementales Musée Gassendi Réserve géologique de Haute-Provence Jardin des papillons MANE <ul style="list-style-type: none"> Salagon, Musée et Jardins MANOSQUE <ul style="list-style-type: none"> Centre Jean Giono ONGLES <ul style="list-style-type: none"> MHeMO / Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles QUINSON <ul style="list-style-type: none"> Musée de préhistoire des gorges du Verdon RIEZ <ul style="list-style-type: none"> Musée lapidaire ST-MICHEL-L'OBSERVATOIRE <ul style="list-style-type: none"> Centre d'astronomie VACHERES <ul style="list-style-type: none"> Musée de paléontologie et d'archéologie VALLEE DE L'UBAYE / Réseau des Musées de la vallée <ul style="list-style-type: none"> Musée de Jausiers Musée du Lauzet Musée de Pontis Musée de Saint-Ours Musée de Saint-Paul-sur-Ubaye 	
• tous vos contacts institutionnels	page 33
• les établissements habilités à recevoir des séjours scolaires	page 35
• les textes et documents officiels en ligne	page 36
• les sites et portails institutionnels	page 41
• quelques éléments bibliographiques en ligne	page 42

barcelonnette

musée de la vallée



Installé dans une villa construite en 1878 par un « Barcelonnette » de retour du Mexique, le musée présente des collections associant, histoire, archéologie, ethnographie locale et exotique, et beaux-arts (XIXe–XXe). Le thème de l'émigration au Mexique (1850-1950) y est largement développé en terme d'histoire locale et d'art populaire. Le musée a créé en 1995 un centre de documentation consacré aux archives de l'émigration en réseau avec l'Université autonome de Puebla (Mexique), la Louisiana State University (Louisiane) et l'Association Raices Francesas en Mexico.

Thématiques

beaux-arts
patrimoine architectural
ethnologie
histoire locale
archéologie
préhistoire

Statut

municipal

Contact du site

Adresse Villa la Sapinière
10, avenue de la Libération
04400 BARCELONNETTE
Téléphone 04.92.81.27.15
Télécopie 04.92.34.55.17
Courriel musee.vallee@wanadoo.fr
Site internet www.barcelonnette.com/fr/il4-3_p51-le-musee-de-la-vallee.aspx

Direction

Hélène HOMPS-BROUSSE
conservateur
attaché de conservation du patrimoine

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Catherine STORCHI
gestion des publics
ateliers pour les scolaires de la vallée de l'Ubaye
Téléphone 04.92.81.27.15
Courriel musee.vallee@wanadoo.fr

Plusieurs animateurs / médiateurs, dont 1 animateur parlant anglais et italien, ainsi que des intervenants extérieurs issus du mouvement migratoire au Mexique.



Information des enseignants

document ponctuel / évènementiel
courrier – circulaire
contact ponctuel

Conditions d'ouverture

musée ouvert toute l'année et tous les jours sur rendez-vous

Types d'animations

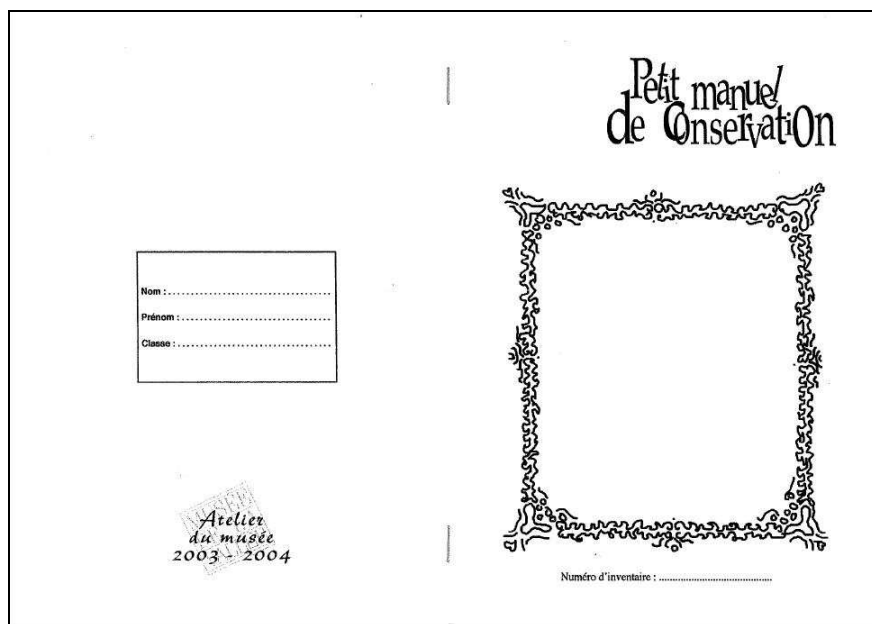
visites guidées	tous niveaux sauf maternelle
parcours thématique	primaire / collège
parcours découverte et jeux	maternelle
ateliers pédagogiques	maternelle / primaire
itinéraire de découverte	collège / lycée
accueil spécifique	BTS Tourisme et patrimoine

interventions « hors les murs »
dans les classes
sur site (lecture de paysage, visite de ville
thématique, « apprendre à voir l'architecture », « sur
les pas d'un peintre », etc)

Partenariat avec le réseau des écoles de la vallée par le biais d'un interlocuteur représentant les enseignants dans le cadre de l'Atelier du musée (de maternelle au CM2, chaque enfant de la vallée de l'Ubaye est accueilli chaque année au musée pour un atelier spécifique)

Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants
fiches, carnets ou documents pour les élèves



Informations spécifiques

musée non accessible aux personnes à mobilité réduite
intervention d'un médiateur parlant anglais

Tarifs des prestations

Les prestations sont gratuites pour les élèves de la vallée de l'Ubaye
Les tarifs des prestations payantes sont les suivants :

½ journée Atelier (2h) : 70 euros par classe (jusqu'à 15 enfants)
Visite seule (1h) : 50 euros par classe
Visite du musée + ville (2h) : 120 euros par classe

Les prestations « Hors les murs » sont au même tarif que les interventions dans le musée.

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 60
Nombre de classes simultanées : 2

Hébergements possibles

Hébergement possible à moins de 10km : Nombreux centres de vacances agréés et Maisons familiales (voir liste des établissements page 35)

castellane

musée du moyen-verdon musée sirènes et fossiles



Le Musée du Moyen-Verdon présente la mémoire et les traditions de la moyenne vallée du Verdon. Réalisées autour de thèmes différents, les expositions temporaires sont l'aboutissement d'un travail de recherche, où enquêtes orales et documents d'archives sont présentés avec les collections du musée.

Le Musée Sirènes et fossiles permet de remonter le temps sur plus de quarante millions d'années, quand la mer recouvrait la région de Castellane. Dans un lieu empreint de mythologie et de légendes, est racontée la longue histoire des siréniens, paisibles mammifères marins, dont l'apparence rappelle étrangement celle des sirènes...

Thématiques

archéologie
patrimoine architectural
ethnologie
géologie
histoire locale
sciences naturelles

Statut

Musée du Moyen-Verdon : associatif
Musée Sirènes et fossiles : municipal

Contact du site

Adresse

Maison Nature et Patrimoines
Place Marcel Sauvaire
04120 CASTELLANE

Téléphone

04.92.83.19.23 ou 04.92.83.60.07 (mairie)

Télécopie

04.92.83.73.98

Courriel

musees@castellane.org

Site internet

www.mairie-castellane.fr/culture/index.html

Direction

Amandine DELARBRE
chargée de mission culture à la mairie de Castellane

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter

Amandine DELARBRE

Téléphone

04.92.83.60.07

Courriel

musees@castellane.org ou castellane.amandine@orange.fr

Intervenants extérieurs

Association Petra Castellana

34, rue Nationale / 04120 CASTELLANE

Tél. 04.92.83.71.80

petracastellana@free.fr

Information des enseignants

courrier – circulaire

contact ponctuel à l'adresse ci-dessus

Conditions d'ouverture

musées ouverts d'avril à septembre

de 10h à 13h et de 15h à 18h30

accueil scolaire sur RDV, hors période d'ouverture

Types d'animations proposées

visites guidées 2h

parcours thématiques 2h

parcours découverte et jeux 2h

ateliers pédagogiques 2h

tous niveaux

primaire / collège

primaire / collège

primaire / collège

interventions « hors les murs » sur site (fouilles archéologiques, site géologique, ou patrimoine architectural – église classée MH)

Outils pédagogiques disponibles ponctuellement

dossier éducatif pour les enseignants (support papier)

fiches, carnets ou document pour les élèves

exposition spécifique sur place

Tarifs des prestations

Les prestations sont gratuites pour les élèves de la commune de Castellane

Pour les autres établissements : 4€ / élève

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 25

Nombre de classes simultanées : 1

Informations spécifiques

durée des animations : 2h

musées accessibles aux personnes à mobilité réduite

de Digne-les-Bains au col de Tarche

La route de l'art contemporain



Reliant Digne-les-Bains à Caraglio en Italie (province de Cuneo), la Route de l'art contemporain est née d'une coopération entre deux centres d'art, le CAIRN à Digne-les-Bains, et le CeSAC à Caraglio. La création d'un itinéraire reliant les deux entités, scandé par des installations artistiques donne à l'art actuel un rôle singulier et inattendu d'outil d'interprétation de l'identité culturelle de la montagne dans un but de valorisation de la culture alpine et de développement du milieu montagnard.

En 2011, le projet européen de la Route de l'art contemporain, porté par le Conseil général des Alpes de Haute-Provence et la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence d'une part, l'association culturelle Marcovaldo et la Région Piémont d'autre part se matérialise par l'installation de huit œuvres côté français et de cinq œuvres côté italien en pleine nature, et par une programmation d'événements artistiques tout au long de cette année. Ces œuvres sont réalisées dans le cadre du programme européen ALCOTRA « Ensemble au delà des frontières » pour le projet VIAPAC (*Via Per l'Arte Contemporanea*)

Des actions temporaires de médiation culturelle, notamment la réalisation d'ateliers artistiques permettent l'appropriation de l'œuvre par le public scolaire ou les populations locales.

Les œuvres des artistes Stéphane Bérard, Mark Dion, Joan Fontcuberta, Paul-Armand Gette, Trevor Gould, Richard Nonas, David Renaud, Jean-Luc Vilmoth se révèlent comme des clés originales de lecture et de réflexion sur le milieu rural et alpin.

Thématiques Art contemporain
Histoire locale

Contact du projet

Adresse Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence
Service du développement culturel
Téléphone 04.92.30.04.34
Télécopie 04.92.30.05.36
Courriel s.rousseau@cg04.fr

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Ségolène ROUSSEAU
04.92.30.04.34 / s.rousseau@cg04.fr
Fabienne MILLERAT
04.92.31.45.29 / fabienne.millerat.viapac@musee-gassendi.org

Information des enseignants

Edition de documents ponctuels
courrier
contact téléphonique - mailing
contact ponctuel

Conditions d'ouverture

Toute l'année 2011 sur rendez-vous (œuvres en extérieur)

Types d'animations

Interventions artistiques sur les sites tous niveaux



Olivier Grossetête, tour d'observation au Collège Maria Borrély de Digne-les-Bains
(œuvre issue d'un atelier artistique)
www.musee-gassendi.org/2010.html
et www.musee-gassendi.org/actualite-musee-gassendi-digne.html

Outils pédagogiques disponibles Coffret vidéos sur le paysage (FRAC-PACA)

Tarifs des prestations Les prestations sont gratuites

Capacité d'accueil

Nombre d'élèves simultanés : 20 pour un atelier artistique
Nombre de classes simultanées : 1

digne-les-bains

archives départementales

Le Service éducatif des Archives départementales contribue à sensibiliser les élèves à l'histoire locale comme à la " grande histoire ", au patrimoine culturel, par l'approche du patrimoine authentique. Mais il peut jouer aussi auprès d'eux un rôle social en favorisant l'enracinement culturel dans le milieu local, en illustrant la notion de citoyenneté à partir d'exemples concrets. Il souhaite permettre l'accès des jeunes aux méthodes scientifiques propres à la recherche historique.



Thématiques

histoire
histoire locale
éducation civique
géographie
art contemporain

Statut

départemental

Contact du site

Adresse rue du Trélus
04000 DIGNE-LES-BAINS
Téléphone 04.92.36.75.00
Télécopie 04.92.36.07.45
Courriel archives04@cq04.fr
Site internet www.archives04.fr

Direction M. Jean-Christophe LABADIE, conservateur du patrimoine

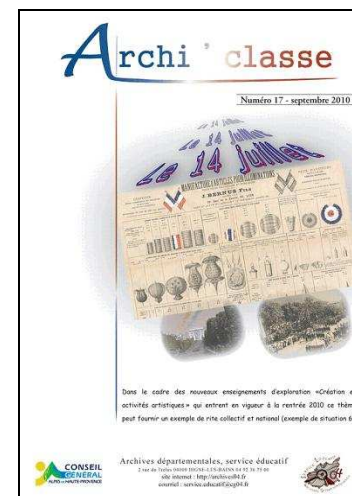
Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Bérangère AUZET, animatrice
Sylvie DEROCHE, professeur d'histoire géographie au collège de Seyne-les-Alpes, mis à disposition du service éducatif des Archives départementales
Téléphone 04.92.30.08.66
Courriel service.educatif@cq04.fr
Site internet www.archives04.fr

Information des enseignants

document-programme annuel 2010-2011 téléchargeable : www.archives04.fr et rubrique : Action culturelle et éducative / service éducatif

journal de liaison avec les enseignants « Archi'classe »
liste de diffusion / mailing



Conditions d'ouverture ouvert toute l'année, tous les jours ouvrables de 9h à 17h

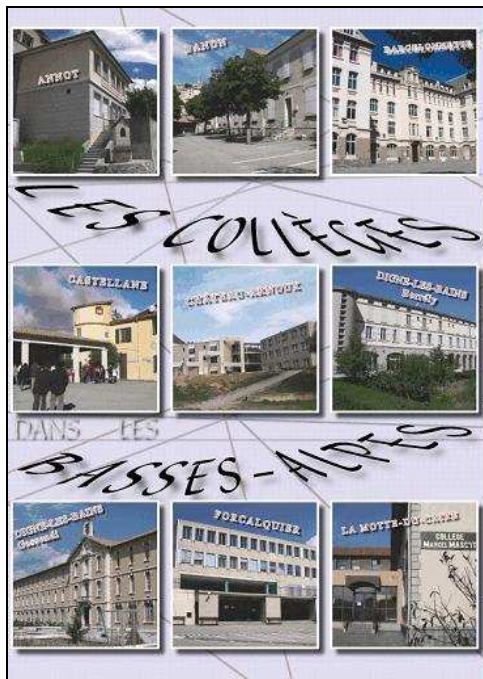
Types d'animations

visites guidées tous niveaux
ateliers pédagogiques tous niveaux
lectures d'archives tous niveaux

interventions « hors les murs » dans les classes

Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants
journal de liaison avec les enseignants « Archi'classe »
expositions itinérantes
documents mensuels en liaison avec l'actualité
sur le site internet



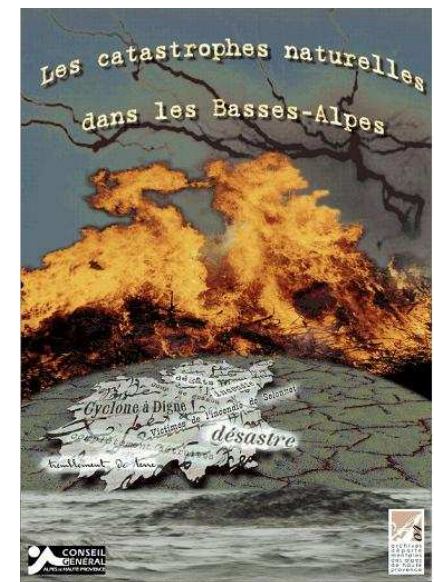
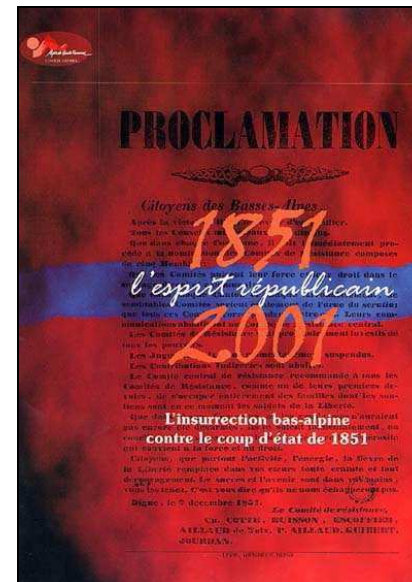
Tarifs des prestations Les prestations sont gratuites

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élève simultanés : 20
Nombre de classes simultanées : 1

Informations spécifiques

- accessible aux personnes à mobilité réduite



digne-les-bains

musée gassendi

muséegassendigne



Musée encyclopédique, véritable cabinet de curiosités, qui présente une muséographie où des œuvres d'art contemporain (Andy Goldsworthy, Mark Dion, Tom Shannon, herman de vries, Joan Fontcuberta, Trevor Gould) inter-agissent avec les collections beaux-arts (peintures italiennes et flamandes du XVIIIe, peintures provençales du XIXe), les objets scientifiques et les spécimens d'histoire naturelle. Le musée raconte aussi l'histoire de la ville de Digne-les-Bains.

Thématiques

interdisciplinaire
archéologie
astronomie
patrimoine architectural
art contemporain
beaux-arts
histoire
histoire locale
histoire des techniques
sciences naturelles

Statut

municipal

Contact du site

Adresse 64, boulevard Gassendi
Téléphone 04.92.31.45.29
Télécopie 04.92.32.38.64
Courriel musee@musee-gassendi.org
Site internet www.musee-gassendi.org

Direction

Nadine GOMEZ-PASSAMAR
Conservateur du patrimoine

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Christelle NICOLAS, chargée des publics
Téléphone 04.92.31.45.29
Courriel christelle.nicolas@musee-gassendi.org
Site internet www.musee-gassendi.org/mediation-musee-gassendi.html

Information des enseignants

édition de documents ponctuels
courrier – circulaire
liste de diffusion / mailing
contact ponctuel

Conditions d'ouverture

ouvert toute l'année

Types d'animations

visites guidées tous niveaux
parcours thématique tous niveaux
parcours découverte et jeux tous niveaux
ateliers pédagogiques tous niveaux
interventions « hors les murs » sur site



Outils pédagogiques disponibles

fiches, carnets ou documents pour les élèves

Tarifs des prestations

Les prestations sont gratuites

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 50
Nombre de classes simultanées : 2

Hébergement possible

A moins de 10km : Gîte des 3 vallées à Digne-les-Bains
(voir liste des établissements page 35)

Informations spécifiques

musée accessible aux personnes à mobilité réduite

digne-les-bains

réserve naturelle géologique de haute-provence / musée

promenade



Grâce à son exceptionnel patrimoine, la Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence constitue un territoire de prédilection pour découvrir la mémoire de la Terre et mieux comprendre notre environnement géologique.

Au Musée-Promenade, à Digne-les-Bains, des géologues animateurs accueillent les classes depuis plus de vingt ans.

Désormais associée au « Jardins des papillons » et au CAIRN, centre d'art contemporain, la Réserve propose des animations pédagogiques ayant pour but de développer chez les enfants une curiosité et une sensibilité face à leur environnement, en éveillant un respect, une responsabilité individuelle et un désir de protection de leur patrimoine naturel.

Toutes les animations proposées se déroulent au Musée-Promenade ou dans le parc qui l'entoure.

Des accompagnateurs en montagne agréés, formés à la géologie, organisent également votre sortie sur le terrain, et vous feront découvrir les richesses géologiques du territoire de la Réserve (Ichtyosaure, empreintes de pas d'oiseaux, panorama d'Esclangon, site des siréniens...).

Thématiques	géologie sciences naturelles art contemporain environnement patrimoine naturel
Statut	associatif
Contact du site	
Adresse	Parc Saint-Benoît Montée Bernard Dellacasagrande BP 156 04005 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
Téléphone	04.92.36.70.70
Télécopie	04.92.36.70.71
Courriel	contact@resgeol04.org
Site internet	www.resgeol04.org
Direction	Hervé JACQUEMIN, directeur

Contact du Service éducatif et réservations

Personnes à contacter	Marie-Jo SONCINI, géologue, responsable du Service éducatif Eric DAGNA, professeur de SVT au Lycée des Iscles à Manosque, mis à disposition de la Réserve géologique
Téléphone	04.92.36.70.75
Courriel	mj.soncini@resgeol04.org
Site internet	www.resgeol04.org/educ-formation.html



Intervenants associés pour les sorties de terrain, journées et séjours « géologie », guides accompagnateurs en montagne agréés par la Réserve

Personne à contacter	Association Empreintes Joël MARTEAU Le village 04420 BEAUJEU
Téléphone / Télécopie	04.92.34.91.20 / 06.81.24.32.85
Courriel	inforesa@empreinte-geol.com ou joel.marteau@wanadoo.fr
Site internet	www.empreinte-geol.com rubrique « Sorties scolaires »
Personne à contacter	Association Ambulo ergo sum Jean-Pierre BROVELLI
Adresse	Les Péliçonnes – La Gineste 04140 SEYNE LES ALPES
Téléphone / Télécopie	04.92.35.37.38 / 06.62.44.96.70
Courriel	contact@etoile-rando.com ou jp.ambuloergosum@gmail.com
Site internet	www.etoile-rando.com rubrique « classes de découverte »

Intervenants associés pour le Jardin des papillons (voir fiche suivante)

	Association Proserpine
Personne à contacter	Antoine LONGIERAS, animateur
Téléphone	06.30.98.59.63
Courriel	association@proserpine.org
Site internet	www.proserpine.org/apprendre.php

Information des enseignants

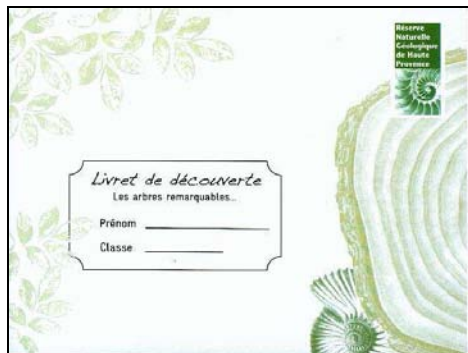
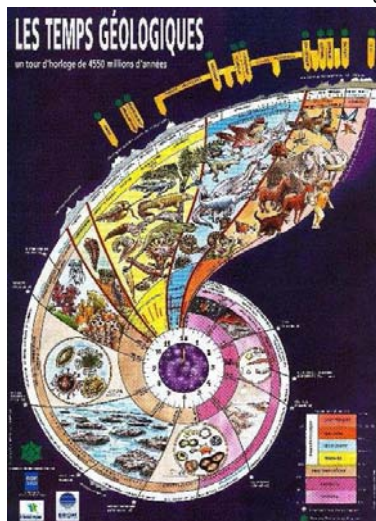
site internet
programme annuel téléchargeable :
www.resgeol04.org/catalogue20102011.html
liste de diffusion
contact ponctuel

Conditions d'ouverture

site ouvert toute l'année
fermé entre Noël et Nouvel an
horaires : activités toute la journée dès 9h pour les scolaires

Types d'animations

visites guidées (1 heure)	tous niveaux
parcours thématique	maternelle / primaire / collège
ateliers (2 heures environ)	tous niveaux
atelier de fouilles	tous niveaux
interventions « hors les murs »	
dans les classes	
sur site	



Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants
fiches, carnets ou document pour les élèves
malle pédagogique
support audiovisuel : DVD

Tarifs des prestations

www.resgeol04.org/animation.html

Visite libre du Musée	1 euro / élève pour les maternelles 2,30 euros / élève pour le primaire 2,30 euros / élève pour les collèges 2,75 euros / élève pour les lycées et université
Visite guidée du Musée	3 euros / enfant pour les primaire et collèges 3,85 euros / élève pour les lycées forfait de 60 euros / classe si moins de 20 enfants 3,85 euros / enfant
Ateliers	forfait de 80 euros / classe si moins de 20 enfants forfait de 97 euros par classe
Atelier de fouille	1 euros / enfant
Visite de la dalle aux ammonites	

Les tarifs des prestations « hors les murs » sont établis en fonction des prestations demandées.

Tarif des outils pédagogiques 15 euros pour le DVD de la Réserve géologique

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés 100 à 125
Nombre de classes simultanées 4 (exceptionnellement 5)

Possibilité d'accueillir plus d'élèves en cas de visite libre dans le Parc Saint-Benoît.

Hébergement possible

A moins de 10km au Gîte des 3 Vallées à Digne
(voir liste des établissements page 35)

Informations spécifiques

- plusieurs aires de pique-nique dans le Parc Saint-Benoît

digne-les-bains

jardin des papillons



Le Jardin des Papillons, situé à 650 m. d'altitude sur la rive droite de la Bléone, fait partie du Musée-promenade, siège de la Réserve Géologique de Haute-Provence. A la limite du climat méditerranéen et alpin, cet écrin de verdure abrite près de 500 espèces végétales aux pieds de la montagne du Saumon, ce qui explique l'exceptionnelle richesse en papillons : plus de 120 espèces.

Le « Jardin des papillons » est associé à la Réserve géologique avec laquelle il propose ses animations pédagogiques.

Pour les maternelles : une initiation à l'observation (fleurs, chenilles, cocons et papillons).

Du C.P. au CM2 : une leçon de science grandeur nature : le cycle biologique du papillon, son élevage (kits d'élevage sur demande)

Pour le second degré : Une approche de l'entomologie et de la botanique (interdépendance plantes/papillons)

Pour les étudiants : la gestion d'un milieu naturel pour le maintien de la biodiversité



Thématiques science naturelles

Statut associatif

Contact du site

Adresse

Jardin des Papillons
Réserve naturelle géologique de Haute-Provence
Parc Saint-Benoît
Montée Bernard Dellacasagrande
BP 156
04005 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
Téléphone 04.92.36.70.70

Contact de l'association gestionnaire

Adresse

Association Proserpine
9, rue Bourg Reynaud
04200 SISTERON

Téléphone

06.38.86.05.10

Courriel

association@proserpine.org

Site internet

www.proserpine.org

Direction

Nicolas MAUREL
vice-président de l'association Proserpine

Contact du Service éducatif et réservations

Personne à contacter

Antoine LONGIERAS, animateur

Téléphone

06.58.24.24.00

Réservations

04 92 31 83 34 ou 04.92.36.70.70

Courriel

association@proserpine.org et contact@resgeol04.org

Site internet

www.proserpine.org/apprendre.php et
www.resgeol04.org/educ-formation.html

Information des enseignants

courrier circulaire
site internet
liste de diffusion / mailing

Conditions d'ouverture

site ouvert d'avril à septembre
fermé les week-end, sauf en juin-juillet-août
activités de 10h à 16h pour les scolaires, sur réservation



Types d'animations

visites guidées	tous niveaux
parcours découverte et jeux	maternelle / primaire
ateliers	maternelle / primaire

interventions « hors les murs » dans les classes, classes-découvertes, centres aérés et centres de vacances

Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants
 malle pédagogique
 exposition itinérante pour intervention hors les murs ou par les enseignants seuls
 DVD

Tarifs des prestations

Les tarifs des prestations sont les suivants :

Visite guidée 1h	2 euros / élève
	Forfait de 40 euros pour les classes de - de 20 élèves
Ateliers ½ journée	3,85 euros / élève
	forfait de 80 euros pour les classes de – de 20 élèves

Les tarifs des prestations « hors les murs » sont établis au tarif des ateliers, frais de déplacement en sus.

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés	40
Nombre de classes simultanées	2

Hébergements possibles

A moins de 10km	au Gîte des 3 Vallées à Digne
De 11 à 30 km	au Centre de la Fontaine de l'Ours à Auzet

(Voir liste des établissements page 35)

Informations spécifiques

- aire de pique-nique dans le Parc Saint-Benoît

mane

salagon, musée et jardins



Le Prieuré de Salagon, ensemble médiéval majeur de la Haute-Provence, est composé d'une église romane du XIIe siècle, d'un prieuré Renaissance et de communs. Il est entouré de jardins ethno-botaniques et abrite le Musée départemental ethnologique de Haute-Provence dont les expositions et les animations ont pour but de valoriser la culture passée et contemporaine de la société provençale.

Les jardins des Salagon témoignent des relations entre l'homme et son environnement végétal.

Les enseignants auront de multiples entrées pour mettre au point avec l'équipe d'animation des projets pédagogiques.

3 grands thèmes sont proposés sous forme d'ateliers : le monument, un site de 2000 ans d'histoire, les jardins et la découverte des végétaux, et les expositions.



Thématiques

Patrimoine architectural
art contemporain
ethnologie
botanique
sciences naturelles

Statut

départemental

Contact du site

Adresse Prieuré de Salagon
04300 MANE
Téléphone 04.92.75.70.50
Télécopie 04.92.75.70.58
Courriel info-salagon@cg04.fr
Site internet www.musee-de-salagon.com

Direction Danielle MUSSET

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Vinciane BLANC, médiatrice culturelle, responsable du service éducatif
Emmanuelle BLANC, médiatrice culturelle
Enseignant coordonnateur : Romain AGNEL, professeur au Collège Jean Giono à Manosque
04.92.75.70.50 ou 04.92.75.70.59
Courriel v.blanc@cg04.fr / e.blanc@cg04.fr / romain.agnel@ac-aix-marseille.fr

Site internet / téléchargement

Programme maternelles et primaires :

<http://musee-de-salagon.com/fichier2/Fichematernelles.pdf>
www.musee-de-salagon.com/fichier2/Ficheprimaire.pdf

Programme collèges et lycées :

<http://musee-de-salagon.com/fichier2/Fichecollegeslycees.pdf>

Information des enseignants

édition d'un document/programme annuel téléchargeable
site internet
liste de diffusion / mailing
contact ponctuel

Conditions d'ouverture

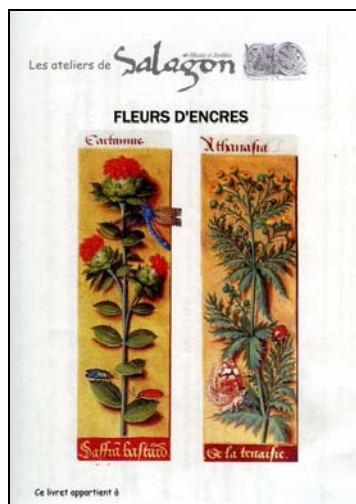
ouvert du 1er février au 15 décembre
accueil des scolaires sur rendez-vous

Types d'animations

visites guidées tous niveaux
ateliers pédagogiques tous niveaux
classe à PAC ou classe patrimoine ou culturelle tous niveaux
interventions « hors les murs » au Centre d'astronomie à Saint-Michel- l'Observatoire

Outils pédagogiques disponibles

malles pédagogiques (prêts possibles)
fiches, carnets et documents pour les élèves
exposition spécifique sur place



Tarifs des prestations

Les visites libres du site sont gratuites pour les élèves du département 04
Les tarifs des prestations payantes sont les suivants sur le site ou « hors-les-murs » :

½ journée (1 atelier) : 104 € par classe ou 7 €/enfant si groupe de moins de 15 enfants
Journée (2 ateliers) : 208 € par classe ou 14 €/enfant si groupe de moins de 15 enfants

Visite libre pour les élèves des autres départements : 1,70 euros / élève
Visite guidée 1h : 2,70 euros / élève
Visite guidée 2h : 3,70 euros / élève

La location d'une malle pédagogique est de 15 € / jour ou de 50 € / semaine

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 120
Nombre de classes simultanées : 4

Hébergements possibles

Voir liste des hébergements page 35

Informations spécifiques

- aire de pique-nique sur place
- site non accessible aux personnes à mobilité réduite
- accueil des personnes malvoyantes et non-voyantes (panneaux en reliefs et en braille, et ateliers tactiles, olfactifs et sonores)
- les activités ont lieu majoritairement en extérieur (prévoir équipements adaptés selon la saison)
- salle pédagogique pour l'accueil d'une classe



manosque

centre jean giono

La municipalité de Manosque a créé en 1992, sur l'impulsion de l'Association des Amis de Jean Giono et de la famille Giono, un espace culturel destiné à promouvoir l'œuvre de l'écrivain. Non loin de cet émouvant lieu de mémoire que représente le Paradis (la maison de Jean Giono), le Centre Jean Giono, installé dans un bel hôtel particulier du XVIIIe siècle, est à la fois un conservatoire de l'œuvre, et un lieu d'animations et de créations.

Le centre dispose d'une bibliothèque, d'une vidéothèque et de deux salles d'exposition.

Il est membre de la Fédération des Maisons d'écrivain & des patrimoines littéraires

Ce centre a mis en place des outils et des animations pédagogiques originales autour de l'œuvre littéraire de Jean Giono et des thématiques qu'elle aborde.

Thématique littérature

Statut intercommunal

Contact du site

Adresse 3, boulevard Elémir Bourges
04100 MANOSQUE
Téléphone 04 92 70 54 54
Télécopie 04 92 87 25 21
Courriel centre.giono@wanadoo.fr
Site internet www.centrejeangiono.com

Direction Annick VIGIER

Contacts du service éducatif

Pour les produits itinérants

Personne à contacter Valérie BIDART / Danièle RICHARD
Courriel produits.itinerants@wanadoo.fr
Site internet www.centrejeangiono.com/pages/activites-outils.php

Pour l'exposition permanente

Personne à contacter Dominique ROMERA
Courriel randos.litt@wanadoo.fr

Pour les expositions temporaires

Personne à contacter Valérie BIDART
Courriel produits.itinerants@wanadoo.fr
Site internet www.centrejeangiono.com/pages/activites-expositionstemporaires.php

Pour les balades littéraires :

Ecoles élémentaires (cycle 3) Valérie BIDART
Courriel produits.itinerants@wanadoo.fr
Collèges et lycées Dominique ROMERA
Courriel randos.litt@wanadoo.fr
Site internet www.centrejeangiono.com/pages/activites-baladescolair.htm

Information des enseignants

site internet
contacts ponctuels

Conditions d'ouverture

Ouvert toute l'année du mardi au samedi
Sur réservation

Type d'animations

- Autour de l'exposition permanente centrée sur la vie et l'œuvre de Jean Giono :
Pour les écoliers de cycle 3 : animation en 3 parties
Pour les collégiens : visite de l'exposition



- Autour des expositions temporaires :
Animation **pour les écoliers de cycle 3**
- Balades littéraires « Sur les traces de Jean Giono » :
Pour les écoliers de cycle 3 : balade sur le thème du « monde végétal ». La balade est rythmée par une alternance de marche et d'exercices. Elle peut se dérouler sur une journée ou sur une demi-journée. Pendant les haltes, les enfants sont invités à écouter des lectures de textes choisis de Jean Giono, ou à lire eux-mêmes, à exprimer ce qu'ils ressentent par la parole, l'écriture ou le dessin.
Pour les collégiens et lycéens : cette animation en milieu naturel, ponctuée de lectures de textes et de réflexions du guide littéraire, cherche à amener les adolescents à faire connaissance avec l'œuvre de Jean Giono de manière sensorielle et à traduire leurs sensibilités par une expression écrite et/ou picturale.

Hébergements possibles

Voir liste des hébergements page 35

Informations spécifiques

Les balades littéraires sont animées par un accompagnateur en moyenne montagne, labellisé « guide littéraire » par le Centre Jean Giono

Outils pédagogiques disponibles

Lotopoésie Giono (pour lycéens)
Malles pédagogiques
Expositions itinérantes

Tarifs des prestations

Locations des expositions itinérantes :	2 semaines	3 semaines	4 semaines
* Jean Giono et le cinéma	200 €	300 €	350 €
* Jean Giono	150 €	250 €	300 €
* Création vidéo :			
« La maison d'enfance de Jean Giono »	200 €	300 €	350 €

Balades littéraires (groupes de 25 élèves maximum) :

½ journée	120 €
journée	195 €

Locations des malles pédagogiques : forfait de 30 € pour 3 semaines de prêt

- * Malle de l'olivier
- * Malle de la transhumance

Location du Lotopoésie Giono : 50 € pour 1 semaine

Capacité d'accueil du site :

Nombre d'élèves simultanés :	25
Nombre de classes simultanés :	1

Ongles

MHeMO : maison d'histoire

et de mémoire d'ongles



Le 8 septembre 1962, Ongles, commune rurale de 237 habitants, accueille 25 familles de réfugiés harkis, soit 133 personnes. Premier village du département à accepter de recevoir les familles des anciens supplétifs de l'armée française, il choisit encore, en 1965, d'accueillir un centre de préformation professionnelle destiné aux descendants des Harkis. C'est l'histoire de ces différentes trajectoires individuelles et collectives, et la complexité de cette migration politique qui est retracée dans l'exposition de la MHeMO.

Thématiques	histoire des migrations
Statut	communal
Contact du site	
Adresse	Château d'Ongles 04230 ONGLES
Téléphone	04.92.74.04.37 et répondeur 04.92.73.06.22
Courriel	mhemo.ongles@orange.fr
Direction	Marie-Thérèse DRECHOU

Contact du Service éducatif

Le Service éducatif des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence a réalisé un dossier pédagogique intitulé « *Ils arrivent demain, ... Ongles accueille les Harkis : l'accueil des Harkis dans les Basses-Alpes* » en liaison avec le contenu de cette exposition permanente

Pour toute activité pédagogique autour de ce thème, il vous faudra donc contacter ce service, mais aussi la MHeMO pour les visites. Vous trouverez toutes les informations sur la page des Archives départementales plus haut dans ce guide.

Personnes à contacter	Bérangère AUZET, animatrice Sylvie DEROCHÉ, professeur d'histoire géographie au collège de Seyne-les-Alpes
Téléphone	04.92.30.08.66
Courriel	service.educatif@cg04.fr
Site internet	www.archives04.fr rubrique : Action culturelle et éducative / Service éducatif



quinson

musée de préhistoire des gorges du verdon



Le Musée de préhistoire des gorges du Verdon retrace l'exceptionnelle aventure de l'Homme en Provence depuis un million d'années.

Le Service éducatif du musée vous invite à la découverte ludique et pédagogique de l'évolution des modes de vie préhistoriques.

Visites et ateliers – établis en accord avec les attendus des programmes scolaires – associent une approche théorique et pratique.

Le service éducatif propose aux enseignants l'aide à la construction des projets pédagogiques, des visites et ateliers déclinés par niveaux scolaires, des documents pédagogiques à utiliser en amont ou en aval de la venue sur le site.

L'équipe d'animation du Musée compte 6 animateurs, diplômés en archéologie et acteurs de la recherche locale, ils ont à cœur de vous transmettre actualité et acquis scientifiques.

Les activités choisies (visites et / ou ateliers) peuvent être cumulées à la journée ou à la demi-journée, au village préhistorique ou dans des espaces spécifiques du Musée (atelier pédagogique et auditorium).



Thématiques préhistoire
archéologie

Statut départemental

Contact du site

Adresse route de Montmeyan
04500 QUINSON

Téléphone 04.92.74.09.59
Télécopie 04.92.74.07.48
Courriel contact@museeprehistoire.com
Site internet www.museeprehistoire.com

Direction Jean GAGNEPAIN

Contact du Service éducatif

Pour prendre RDV avec un animateur, définir des conditions horaires et/ou obtenir un devis Demandez le **Service Réservation**

Pour discuter d'un projet pédagogique et pour définir le contenu des animations, obtenir les dossiers pédagogiques, fiches thématiques et livret-guide Demandez le **Service Animation**

Téléphone 04.92.74.09.59
Courriel animation@museeprehistoire.com
Site internet / téléchargement www.museeprehistoire.com/serviceEducatif.html

Information des enseignants

édition de documents téléchargeables :
www.museeprehistoire.com/telechargements.html
courrier – circulaire
site internet
contact ponctuel

Conditions d'ouverture ouvert du 1^{er}/02 au 15/12
réservations conseillées au moins un mois à l'avance

Types d'animations

visite guidée	tous niveaux
ateliers du village préhistorique	tous niveaux
ateliers pédagogiques	primaire / collège / lycée
conférences	primaire / collège / lycée

interventions « hors les murs » sur site
au village préhistorique
à la grotte de Baume Bonne



Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants téléchargeables
fiches, carnets ou document pour les élèves téléchargeables
support audiovisuel : film

Tarifs des prestations

½ journée	: 95 euros par classe
Journée	: 190 euros par classe

Capacité d'accueil du site

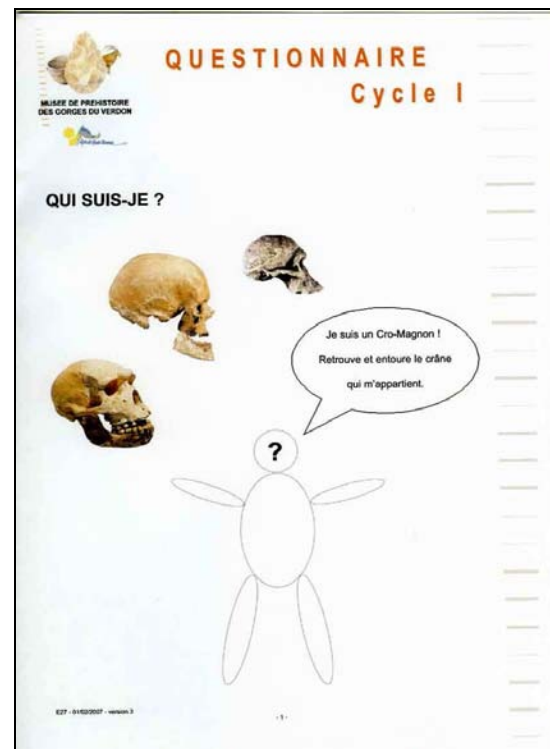
Nombre d'élèves simultanés	: 200
Nombre de classes simultanées	: 6

Hébergements possibles :

Voir liste des établissements d'accueil des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, page 35

Informations spécifiques

aire de pique-nique à disposition
parking bus
musée et village préhistorique accessible aux personnes à mobilité réduite
pour les animations sur site prévoir l'équipement adéquat en fonction de la saison (bonnes chaussures de marche, chapeau, eau)



riez

musée lapidaire



Le Musée Lapidaire de Riez a été créé en 1929 par Marcel Joannon, plus connu sous le nom de Marcel Provence. Installé dès ses origines dans le baptistère paléochrétien du Ve siècle, il regroupe un très bel ensemble de mobilier lapidaire essentiellement d'époque gallo romaine (stèles, autels...).

Les activités pédagogiques sont établies sur mesure avec les enseignants et consistent en des ateliers d'archéologie expérimentale ou des visites de ville et/ou de site archéologique.

Thématiques archéologie
 patrimoine architectural

Statut municipal

Contact du site

Adresse Mairie de Riez
 04500 RIEZ
Téléphone 04.92.77.89.30
Télécopie 04.92.77.99.07
Courriel musee.riez@wanadoo.fr

Direction Fabienne GALLICE

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Fabienne GALLICE
Téléphone 04.92.77.89.30
Courriel musee.riez@wanadoo.fr

Information des enseignants

contact ponctuel

Conditions d'ouverture sur RDV
 pour les écoles de la commune uniquement

Types d'animations

ateliers d'archéologie expérimentale (démonstration de teinture
et de tissage antique) primaire / collège
visite de ville primaire / collège

Outils pédagogiques disponibles

animations et programme établis sur mesure avec les
enseignants

Tarifs des prestations

Pour les classes de Riez, les prestations sont gratuites
Pour les autres classes, tarif selon la prestation

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 25
Nombre de classes simultanées : 1

Informations spécifiques

Saint-michel-1'observatoire

centre d'astronomie



Le Centre d'astronomie est un lieu de diffusion de la culture scientifique qui offre un voyage à travers l'univers céleste.

Le contenu de l'offre pédagogique est très vaste, consiste en des cours adaptés à chaque niveau scolaire, en des ateliers en salle ou en extérieur, avec utilisation des équipements du centre. Il fait appel à l'utilisation de maquettes, aux techniques de l'imagerie, aux techniques de mesure, aux techniques d'observation, à l'astronautique (avec construction de micro-fusées), et à l'étude du ciel (planétarium, carte du ciel).

Le Centre d'astronomie est le seul équipement du département qui dispose d'un hébergement agréé pour les scolaires pour des séjours de 2, 5 ou 10 jours.

Thématiques astronomie
découverte de l'environnement et de la nature

Statut associatif

Contact du site

Adresse Plateau du Moulin à vent
04870 ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Téléphone 04.92.76.69.69
Télécopie 04.95.76.67.67
Courriel contact@centre-astro.fr
Site internet www.centre-astro.fr

Direction Dominique DUCERF

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Secrétariat
Téléphone 04.92.76.69.09
Courriel contact@centre-astro.fr
Site internet www.centre-astro.fr

Tous les accueils ont lieu sur réservation aux coordonnées ci-dessus.

Cinq animateurs / médiateurs permanents accueillent les groupes scolaires.
Sur demande, des animateurs de vie quotidienne titulaire du BAFA et de l'AFPS, peuvent intervenir à titre exceptionnel.

Intervenants extérieurs

en lien avec la thématique abordée : l'**Observatoire de Haute-Provence**

en complément d'activités proposées, différentes de la thématique abordée :

Salagon, musée et jardins pour des ateliers pédagogiques de découverte de l'environnement

la **Réserve naturelle géologique de Haute-Provence**

un **apiculteur** de Saint-Michel-l'Observatoire



Information des enseignants

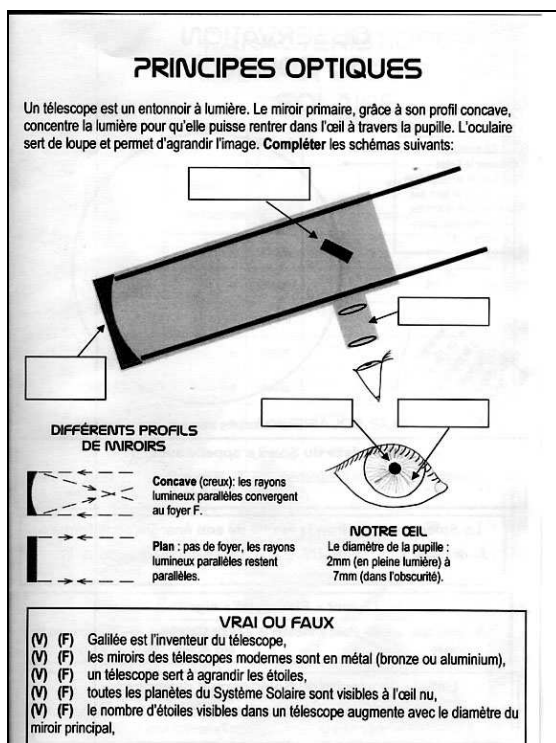
édition d'un document/programme annuel téléchargeable
courrier circulaire
site internet
liste de diffusion / mailing
contact ponctuel

Conditions d'ouverture

ouvert toute l'année, sauf pendant les vacances de Noël
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Types d'animations

visite guidée	tous niveaux
ateliers	tous niveaux
observations (jour et veillée)	tous niveaux
interventions « hors les murs »	dans les classes en centre de séjour



Interventions « hors les murs », rajouter les frais de déplacement des intervenants :

Forfait conférence / animateur : 260,00 €
 Forfait animation avec instrument / animateur : 165,00 €
 Frais kilométriques (forfait / km) : 0,56 € / km

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés sans hébergement : 100-120
 Nombre de classes simultanées sans hébergement : 4

Hébergement possible sur site (contacter le centre ou voir les conditions sur le site internet)
 Séjours de 2 jours, 5 jours ou 10 jours
 La durée moyenne est de 5 jours / 4 nuits.

Nombre d'élèves simultanés avec hébergement : 60 lits
 Nombre de classes simultanées avec hébergement : 2

Informations spécifiques

Site entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite

Le Centre d'Astronomie est situé dans un parc de 10 hectares entièrement clos. Les accès aux bâtiments d'hébergement et aux espaces de vie et d'accueil sont équipés de bornes de contrôle : équipement biométrique de reconnaissance à empreinte digitale pour le personnel du Centre et l'encadrement.

Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants
 fiches, carnets ou document pour les élèves

Tarifs des prestations

Les tarifs des prestations payantes sont les suivants :

½ journée (3h) : 10,50 euros / élève

Atelier astro 1h30 : 6 euros / élève / avec ou sans hébergement
 Atelier astro 2h : 8 euros / élève / avec ou sans hébergement
 Atelier astro 3h : 10,50 euros / élève / avec ou sans hébergement

Pour les séjours, les dates varient en fonction des demandes, les prestations sont à la carte.

vachères

musée Pierre Martel, « mémoire de pierre, mémoire d'homme »



Présentant des collections de géologie et de paléontologie locale, le musée permet de découvrir des roches, comme les calcaires en plaquettes qui ont conservé animaux et végétaux fossilisés tels que le bachitherium de 30 millions d'années.

Outils de silex préhistoriques, sculptures gallo-romaines et médiévales, montrent l'utilisation régionale de la pierre par l'homme.

Thématiques

- archéologie
- patrimoine architectural
- géographie
- géologie
- histoire
- histoire locale
- préhistoire

Statut municipal

Contact du site

Adresse Ecole communale de Vachères
Téléphone 04.92.75.67.21
Télécopie 04.92.75.61.10
Courriel museevacheres@orange.fr

Direction Dominique FOUILLOY-PEYRIC
responsable

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter Dominique FOUILLOY-PEYRIC
Téléphone 04.92.75.67.21, le mercredi ou 06.01.59.11.64
Courriel museevacheres@orange.fr

Information des enseignants

- courrier
- contact téléphonique
- contact ponctuel

Conditions d'ouverture accueil des classes sur rendez-vous toute l'année

Types d'animations

- visites guidées tous niveaux
- ateliers pédagogiques en liaison avec le travail de l'enseignant
initiation à l'archéologie, Préhistoire, Protohistoire, Antiquité, Moyen-âge
- visite du village (architecture, paysage...) et des environs immédiats
- cuisine romaine antique



Outils pédagogiques disponibles

établis en liaison avec l'enseignant

Tarifs des prestations

Les tarifs des prestations sont les suivants :

½ journée : 92 euros / classe
prévoir quelques euros de plus en cas de repas de cuisine antique

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 30 pour une visite simple
20 pour un atelier
ou prévoir l'encadrement d'un adulte pour 5 élèves

Nombre de classes simultanées : 1

vallée de l'ubaye

réseau des musées de la vallée

Jausiers / Mémoires de la terre... L'eau, la géologie, l'archéologie, autant de mémoires de la terre qui témoignent des relations entre l'homme et le paysage.

Le Lauzet / Un monde de cueillette et de chasse... Le thème du musée met en rapport l'homme avec son territoire, le déroulement des saisons, la transmission des savoirs.

Pontis / L'école et l'instruction publique en montagne... Dans cette ancienne école à classe unique, vous retrouverez une âme d'enfant, vous pourrez vous asseoir sur les bancs de bois ou écrire un mot à l'encre violette

Saint-Ours / Un sous-marin dans la montagne... pour se retrouver dans l'ambiance du système défensif Maginot construit à partir de 1931 en Ubaye.

Saint-Paul-sur-Ubaye / Gestes et outils, dans les champs, à l'atelier, à la maison... Musée consacré à l'agriculture, à la vie domestique, aux métiers artisanaux en Ubaye avant le temps des machines.



Thématiques

archéologie
ethnologie
géologie
histoire locale
sciences naturelles

Statut

intercommunal

Contact pour l'ensemble des sites

Adresse

Communauté des communes de la Vallée de l'Ubaye
Service culture et patrimoine
4, avenue des 3 frères Arnaud
04400 BARCELONNETTE

Téléphone

04.92.81.00.22

Télécopie

04.92.81.51.67

Courriel

museedelavallee@ubaye.com

Site internet

www.ubaye.com/fr/page.aspx?ldPage=71

Direction

Fabienne EYNAUD
responsable du service culture et patrimoine

Contact du Service éducatif

Personnes à contacter

Cécile CARON ou Boris LEMARE

Téléphone

04.92.81.00.22

Courriel

museedelavallee@ubay.com ,
ccaron@ubaye.com , blemare@ubaye.com

Information des enseignants

édition d'un document annuel
contact ponctuel

Conditions d'ouverture des musées

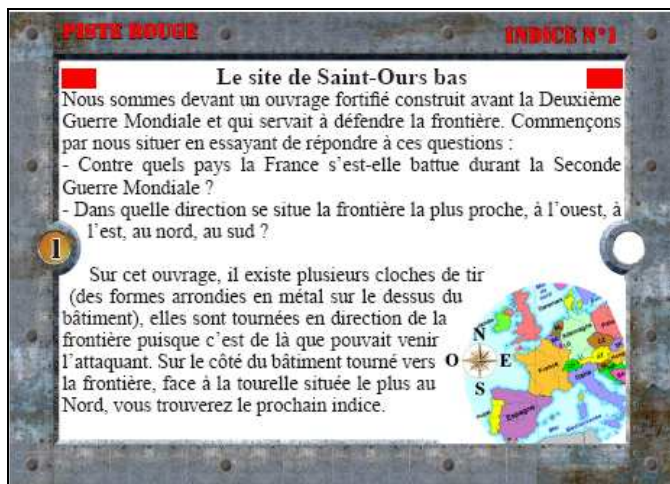
Activités scolaires sur RDV toute l'année

Types d'animations

visites guidées tous niveaux
ateliers primaire et collège

Outils pédagogiques disponibles

dossiers pédagogiques pour les enseignants
malle pédagogique
exposition spécifique sur place



Tarifs des prestations

Les prestations sont gratuites pour les élèves de la commune du site et des communes membres de la Communauté de communes de la vallée de l'Ubaye
 Les tarifs des prestations payantes sont les suivants :

Visite guidée ou atelier (durée 1h30) : 1 euro / élève

Capacité d'accueil du site

Nombre d'élèves simultanés : 50
 Nombre de classes simultanées : 2

Hébergements possibles

Voir liste des établissements page 35

Informations spécifiques

pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite
 hormis le Musée de Jausiers et de Saint-Paul, les autres sites ne sont pas chauffés en hiver
 nombre de places limitées au Musée de Pontis

tous vos contacts institutionnels

vos contacts au conseil général des alpes-de-haute-provence

Au Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence
Direction de la Culture, de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
13, rue du Dr Romieu / BP 216
04003 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

- au **Service de la conservation départementale**

Marie-Christine BRAILLARD
Conservateur départemental
Téléphone 04.92.30.04.95
Courriel mc.braillard@cg04.fr

- au **Service du développement culturel**

Anne RINJONNEAU
Chef de service
Téléphone 04.92.30.04.88
Courriel a.rinjonneau@cg04.fr

- au **Service de l'éducation et des collègues**

Gisèle DAUMAS
Chef de service
Téléphone 04.92.30.05.33
Courriel g.daumas@cg04.fr

vos contacts à la direction régionale des affaires culturelles

A la Direction Régionale des Affaires Culturelles

21-23, boulevard du Roi René
13100 AIX-EN-PROVENCE

- Anne MATHERON

Conseiller pour les musées
Téléphone 04.42.16.14.04
Courriel anne.matheron@culture.gouv.fr

- Françoise BARTISSOL

Conseillère pour l'éducation culturelle et artistique pour l'académie d'Aix-Marseille
Téléphone 04.42.16.14.51
Courriel francoise.bartissol@culture.gouv.fr

Au Fonds Régional d'Art Contemporain

1, place Francis Chirat
13002 MARSEILLE

- Annabelle ARNAUD

Projets et médiations en milieu scolaire
Téléphone 04 91 90 28 72
Courriel annabelle.arnaud@fracpaca.org
Site internet www.fracpaca.org/
et rubrique : Médiation / Education nationale

vos contacts
au rectorat de l'académie d'aix-marseille
et à l'inspection académique des alpes-de-haute-provence

- à la **Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle (DAAC)**

Bâtiment administratif du Bois de l'Aune
Jas de Bouffan
13100 AIX-EN-PROVENCE

Adresse postale :

DAAC
Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

- Déléguée Académique à l'éducation artistique et l'action culturelle
Conseillère technique du Recteur
Chantal OHANESSIAN
Courriel chantal.ohanessian@ac-aix-marseille.fr

- Administration – Secrétariat

Pascale BLANCK
Téléphone 04.42.95.29.44
Fax 04.42.95.29.71
Courriel daac@ac-aix-marseille.fr

- Gestion et suivi des projets - Formation

Jean-Guillaume COSTE
Téléphone 04.42.95.29.46
Fax 04.42.95.29.71
Courriel jean-quill.coste@ac-aix-marseille.fr

- à l'**Inspection académique des Alpes-de-Haute-Provence**

3, avenue du Plantas
BP 224
04004 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Coordonnateurs départementaux

- **pour le 1^{er} degré**
Angel GARCIA
IA adjoint
Téléphone 04.92.36.68.84 (secrétariat)
Fax 04.92.36.68.68
Courriel angel.garcia@ac-aix-marseille.fr
- **pour le 2nd degré**
Julie RUFFE-RAIMON
Conseiller technique Action culturelle
(professeur d'arts plastiques au Collège Maria Borrély à Digne-les-Bains)
Téléphone 04 92 36 68 59 / 06 87 27 16 48
Courriel j.ruffe.raimon@gmail.com
ou julie.raimon@ac-aix-marseille.fr

Conseillers pédagogiques

- Nicole DUMASDELAGE
Conseillère pédagogique en arts visuels
Téléphone 04 92 36 68 87 / 06.31.67.93.43
Courriel ce.0040030I@ac-aix-marseille.fr
- Loïc RAUJOUAN
Conseiller pédagogique en éducation musicale
Téléphone 04 92 36 68 87 / 06.82.68.53.38
Courriel ce.0040030I@ac-aix-marseille.fr

- **les chargés de mission académiques dans les domaines culturels (DAAC)**

Culture scientifique et technique
Education à l'environnement
Thierry RAVOIRE
T téléphone 04.42.95.29.44 / 06.86.17.96.79
Courriel thierry.ravoire@ac-aix-marseille.fr

Suivi des rencontres enseignants-chercheurs
Marie-France CROUVISIER
Téléphone 04.42.95.19.85 / 06.61.89.29.71
Courriel marie-france.crouvisier-foglia@ac-aix-marseille.fr

Arts appliqués – design
Françoise MANSON
Téléphone 06.81.06.88.97
Courriel francoise.manson@ac-aix-marseille.fr

Arts visuels (Arts plastiques – Architecture – Cinéma –
Photographie)
Christine QUENTIN
Téléphone 04.42.95.29.48 / 06.78.78.90.71
Courriel christine.quentin-maignien@ac-aix-marseille.fr

Danse
Catherine SAINT JOURS
Téléphone 06.64.97.51.18
Courriel catherine.saint-jours@wanadoo.fr

Lecture – Ecriture
Jean-Guillaume COSTE
Téléphone 04.42.95.29.46
Courriel jean-quill.coste@ac-aix-marseille.fr

Musique
Isabelle TOURTET
Téléphone 04.42.95.29.47 / 06.70.31.50.87
Courriel isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

Patrimoine – Arts du goût
Emmanuelle AUBOUIN
Téléphone 04.42.95.29.46
Courriel emmanuelle.amic-auboin@ac-aix-marseille.fr

Théâtre – Cirque
Christophe ROQUE
Téléphone 04.42.95.29.44
Courriel christophe.roque@ac-aix-marseille.fr

Les établissements habilités à recevoir des séjours scolaires avec nuitées

Le Répertoire départemental des structures d'accueil des Alpes-de-Haute-Provence. Année scolaire 2010-2011 :
http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_104639/repertoire-departemental-des-structures-d-accueil

Le Répertoire départemental des structures d'accueil du Var. Année scolaire 2010-2011 :
http://www.ac-nice.fr/ia83/iavar/images/fichiers/sorties/repertoire_10-11.pdf

Les textes et documents officiels . . .

(chapitre mis à jour et augmenté en septembre 2010)

. . . sur l'action culturelle dans les établissements scolaires du département

- **La convention-cadre entre le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence et le Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille**
http://ia04.ac-aix-marseille.fr/wacam/upload/docs/application/pdf/2009-06/conv_cg04_n_2_du_15_fev_2007.pdf
- **La circulaire du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille du 19 mai 2010 sur la politique éducative et culturelle de l'académie d'Aix-Marseille et la dimension culturelle du projet d'établissement 2010-2011**
www.ac-aix-marseille.fr/wacam/upload/docs/application/pdf/2010-05/circulaire_daac_projet_etab_2010-2011_v.7_annexes_comprese.pdf
- **La lettre-circulaire de l'Inspecteur d'académie des Alpes-de-Haute-Provence du 26 mai 2009 relative au volet culturel des projets d'école ou d'établissement dans le département pour l'année scolaire 2009-2010**
http://ia04.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_67801/education-artistique-et-culturelle

L'Inspecteur d'académie propose dans cette lettre-circulaire « *d'impulser une politique culturelle garantissant à chaque enfant, de la maternelle au lycée, un parcours interdisciplinaire favorisant les liens entre connaissance et sensibilité ainsi que le dialogue entre les disciplines* » par la mise en place d'un **Projet culturel interdisciplinaire des Alpes-de-Haute-Provence 2010-2011** autour de la thématique « **Paysages intérieurs** ».

. . . sur l'éducation artistique et culturelle dans les établissements scolaires

Les textes et documents officiels sont cités ci-après dans l'ordre chronologique, les extraits de textes sont en italique.

- **Circulaire du Ministre de l'Education nationale n° 2005-14 du 3 janvier 2005 portant orientations sur la politique d'éducation artistique et culturelle des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la culture et de la communication**
www.education.gouv.fr/bo/2005/5/MENE0500078C.htm
- **RAPPORT à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et Madame la Ministre de la Culture et de la Communication.**
Un enjeu reformulé, une responsabilité devenue commune : vingt propositions et huit recommandations pour renouveler et renforcer le partenariat Education – Culture -- collectivités locales en faveur de l'éducation artistique et culturelle.- GROSS Eric.- Novembre 2007 :
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000761/0000.pdf>

- **La circulaire du Ministre de l'Education nationale n°2008-59 du 29 avril 2008 sur le développement de l'éducation artistique et culturelle, qui, dans son chapitre III, propose de développer la rencontre avec les artistes et les œuvres, et la fréquentation des lieux culturels, pour tous les élèves.**

www.education.gouv.fr/bo/2008/19/MENE0800388C.htm

« III - La rencontre avec les artistes et les œuvres, et la fréquentation des lieux culturels, pour tous les élèves

L'éducation artistique et culturelle doit privilégier le contact avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles : chaque élève, au cours de sa scolarité, doit en particulier avoir la possibilité de se familiariser avec les grandes institutions culturelles régionales ou nationales.

A - Le développement des partenariats

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle suppose que chaque école, chaque collège et chaque lycée soient engagés dans un partenariat avec les institutions culturelles qui l'environnent, dans le cadre, si possible, d'un projet de territoire. Des partenariats avec des institutions de rayonnement national peuvent également être développés.

D'ici 2009, en concertation avec les collectivités locales, les DRAC intégreront la mission d'éducation artistique et culturelle dans les cahiers des charges de l'ensemble des structures artistiques et culturelles subventionnées par l'État. Parallèlement, cette mission sera intégrée dans les contrats de performance de tous les établissements publics du ministère de la culture et de la communication.

Pour développer l'accueil des publics scolaires, un volant d'emplois aidés sera consacré, dans chaque région, au recrutement de médiateurs culturels dans les musées et monuments.

B - Les dispositifs spécifiques

Vous encouragerez le développement des dispositifs spécifiques (cf. annexe 2) qui constituent un cadre pédagogique privilégié, qu'il s'agisse de dispositifs existants (ateliers artistiques, ateliers scientifiques et techniques, pratique vocale, chorale et instrumentale, classes à projet artistique et culturel, travaux personnels encadrés, etc.) ou de dispositifs innovants.

En particulier, les résidences d'artistes seront développées pour permettre aux élèves de suivre au plus près la création dans différents champs, des phases de recherche jusqu'à la réalisation.

Vous étudierez la possibilité que les artistes accueillis en résidence et bénéficiant d'une subvention d'État dans votre région consacrent au moins un tiers de leur temps à des interventions et ateliers en milieu scolaire.

C - Le volet artistique et culturel des projets d'écoles ou d'établissements

Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves.

Il s'agit de faire de l'établissement scolaire l'un des pivots essentiels de la politique culturelle conduite par le gouvernement. »

- **L'arrêté du 11 juillet 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire de l'art à l'école primaire, au collège et au lycée :**
www.education.gouv.fr/cid22078/mene0817383a.html
- **La lettre-circulaire de l'Inspecteur d'académie des Alpes-de-Haute-Provence du 26 mai 2009 relative au volet culturel des projets d'école ou d'établissement dans le département pour l'année scolaire 2009-2010**
www.ia04.ac-aix-marseille.fr/media/actions/education/projet-artistique/projet_culturel_04_2009-2010.pdf

L'Inspecteur d'académie propose dans cette lettre-circulaire « *d'impulser une politique culturelle garantissant à chaque enfant, de la maternelle au lycée, un parcours interdisciplinaire favorisant les liens entre connaissance et sensibilité ainsi que le dialogue entre les disciplines* » par la mise en place d'un **Projet culturel interdisciplinaire des Alpes-de-Haute-Provence 2009-2010** autour de la thématique « **Paysages et itinérances** ».

- **La note de service n° 2009-086 du 15 juillet 2009 relative au programme prévisionnel des actions éducatives 2009-2010 recense l'ensemble des opérations proposées au niveau national aux écoles, collèges et lycées portant notamment sur la culture scientifique et technique, sur la pratique d'un art ou d'une activité culturelle, sur la découverte du patrimoine et sur la mémoire et l'histoire.**
Annexes, Chapitre V : la culture humaniste : www.education.gouv.fr/cid42617/mene0900582n.html

« Ce programme doit permettre aux écoles et aux établissements de disposer d'une vision globale de l'offre nationale, afin de construire un programme cohérent avec les objectifs éducatifs et pédagogiques poursuivis dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Il revient en effet aux équipes éducatives de déterminer les actions les plus appropriées aux besoins des élèves, en les articulant avec les enseignements disciplinaires et/ou interdisciplinaires, et les dispositifs pédagogiques tels que par exemple, les ateliers, les classes à projet artistique et culturel. Les actions éducatives peuvent également s'inscrire dans le cadre des activités artistiques, culturelles et sportives de l'accompagnement éducatif. »

Le volet artistique et culturel des projets d'école ou d'établissement

- **La circulaire du Ministre de l'Éducation nationale n° 2010-38 du 16 mars 2010 sur la préparation de la rentrée 2010**
[www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/upload/docs/application/pdf/2010-03/pages de bo n11 du 18-03-10 circulaire rentree 2010.pdf](http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/upload/docs/application/pdf/2010-03/pages_de_bo_n11_du_18-03-10_circulaire_rentree_2010.pdf)

« 1.1.3 Ancrer l'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et la culture générale ne sauraient être l'apanage de quelques-uns. Elles sont des éléments clés de l'ouverture au monde. Elles traversent toutes les disciplines et illustrent, à ce titre, la nécessité d'une approche qui articule les savoirs entre eux

La mise en place d'un enseignement obligatoire d'histoire des arts de l'école primaire au lycée, auquel contribue l'ensemble des disciplines, garantit cet ancrage. Des ressources pour l'enseignement et la formation sont accessibles sur le portail interministériel modernisé dont se sont dotés le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication (

Le plaisir de la lecture et le plaisir de la culture sont au centre des enjeux de transmission. *L'accompagnement éducatif offre l'occasion d'une pratique artistique aux collégiens volontaires. Au lycée, l'art et la culture devront être parties intégrantes de la vie scolaire ; les actions spécifiques permettant la pratique artistique, le contact direct avec les oeuvres, la rencontre avec les artistes et, plus généralement, la découverte culturelle sous toutes ses formes devront être développées.*

En particulier, des séances de projection de films emblématiques du patrimoine cinématographique mondial seront organisées au sein des lycées. Les salles et les équipements nécessaires aux projections devront être prévus. Les élèves seront aussi davantage sensibilisés à l'éducation aux médias. Les radios d'établissement, où les élèves sont particulièrement incités à réaliser des émissions culturelles, se développeront dans cet esprit, en lien avec le Clemi.

La proximité de résidences d'artistes dans des structures culturelles fournit des opportunités de rencontres avec les artistes et les projets de résidences d'artistes au sein même du lycée, voire du collège, seront recherchés.

De nombreuses opérations partenariales telles que, par exemple, « Lire et faire lire » ou encore « À l'école des écrivains. Des mots partagés » stimulent l'envie de lire et d'écrire des élèves.

L'établissement se conçoit comme un lieu de vie et de culture où la transmission des savoirs est favorisée par la responsabilisation des élèves et par la recherche d'une vie collective propice à l'épanouissement individuel et collectif. education.arts.culture.fr), ainsi que sur le site spécifiquement élaboré par ce dernier pour l'enseignement de l'histoire des arts (histoiredesarts.culture.fr). »

- **La circulaire du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille du 19 mai 2010 sur la politique éducative et culturelle de l'académie d'Aix-Marseille et la dimension culturelle du projet d'établissement 2010-2011**
[www.ac-aix-marseille.fr/wacam/upload/docs/application/pdf/2010-05/circulaire daac projet etab 2010-2011 v.7 annexes comprese.pdf](http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/upload/docs/application/pdf/2010-05/circulaire_daac_projet_etab_2010-2011_v.7_annexes_comprese.pdf)

La dimension artistique et culturelle dans le projet d'école et d'établissement est une obligation. La stratégie à mettre en oeuvre en conséquence s'appuie aujourd'hui sur un ensemble de textes de référence parus depuis 2007 qu'il convient de s'approprier en les plaçant en complémentarité et perspective.

Cette circulaire comporte une liste des textes de référence au 19 mai 2010, ainsi que l'organigramme de la Délégation académique à l'action culturelle.



- **Le code du patrimoine (issu de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France**

« Article L.441-2

Les musées de France ont pour missions permanentes de :

- a) Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;*
- b) Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;*
- c) Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;***
- d) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.*

Article L.442-7

Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Le cas échéant, ce service peut être commun à plusieurs musées »

- **Décret n°2002-852 du 2 mai 2002 pris en application de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France**

« Titre II : Services d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles.

Article 8

Sans préjudice des dispositions particulières aux musées de France dont les collections appartiennent à l'Etat ou à ses établissements publics, les qualifications des personnels responsables des actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles dans les musées de France dont les collections appartiennent à une personne publique sont celles présentées par les professionnels mentionnés à l'article 6 de la loi du 4 janvier 2002 susvisée, ainsi que par les personnels des autres corps de la conservation du patrimoine, de l'enseignement, de la recherche, des services culturels et de la documentation appartenant à la fonction publique de l'Etat et aux cadres d'emploi de la filière culturelle de la fonction publique territoriale, dans les conditions définies par leurs statuts particuliers.

Outre celles qui sont définies à l'alinéa précédent, les qualifications des personnels responsables des actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles dans les musées de France dont les collections appartiennent à une personne morale de droit privé et, par exception, selon la nature des fonctions ou les besoins des services, dans les musées de France dont les collections appartiennent à une personne publique, sont celles présentées par :

- les personnes titulaires des titres et diplômes du niveau requis pour l'accès aux corps et cadres susmentionnés, acquis dans l'un des domaines suivants : archéologie, art contemporain, arts décoratifs, arts graphiques, ethnologie, histoire, peinture, pratiques artistiques, sciences de la nature et de la vie, sciences et techniques, sculpture, ainsi que dans les domaines de l'accueil des publics, de la diffusion, l'animation et la médiation culturelles, du tourisme et de la communication ;

- les personnes pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle dans les mêmes domaines. »

- **Circulaire du 26 avril 2007 portant Charte de déontologie des conservateurs du patrimoine (fonction publique d'État et territoriale) et autres responsables scientifiques des musées de France pour l'application de l'article L. 442-8 du code du patrimoine**

« III La politique des publics

d - Action culturelle

Le conservateur a le devoir de développer le rôle culturel, éducatif et social de son établissement. En application de l'article L 442-7 du code du patrimoine, le conservateur doit soutenir et développer les services ayant la charge de l'accueil du public, de la diffusion, de l'animation et de la médiation culturelles. Il veille à ce que les activités du musée soient organisées de manière à ne pas nuire à la mission statutaire du musée et à rester en cohérence avec son programme scientifique et culturel. Dans cette limite, il s'attache à ouvrir le musée à l'accueil des activités et des disciplines les plus diverses. Le contrôle du contenu de ces activités revient aux conservateurs. »

. . . sur l'action éducative et culturelle des archives

- **Circulaire du Directeur des archives de France du 5 novembre 1951 portant création du premier service éducatif départemental**
www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/692
- **Circulaire n° 2010-040 du 30 mars 2010 relative aux missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles (Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 15 du 15 avril 2010) :**
www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html

. . . sur les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles

- **Circulaire n° 2010-040 du 30 mars 2010 relative aux missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles (Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 15 du 15 avril 2010) :**
www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html

Les sites et portails institutionnels . . .

- Le **portail interministériel** de l'éducation artistique et culturelle : www.education.arts.culture.fr/
- L'espace du site du **Ministère de la culture** consacré à l'éducation artistique : www.educart.culture.gouv.fr/
- L'action culturelle et pédagogique sur le site des **Archives de France** : www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/
- Le site pédagogique du **Ministère de l'Education Nationale** : www.eduscol.education.fr/cid47155/l-ecole-transmission-culturelle.html
- La **Délégation académique à l'action culturelle du Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille** : www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_25464/l-action-culturelle
- Le site de **l'Inspection académique des Alpes-de-Haute-Provence** : [http://ia04.ac-aix-marseille.fr/rubrique Pédagogie / choix Action culturelle](http://ia04.ac-aix-marseille.fr/rubrique/P%C3%A9dagogie/choix/Action%20culturelle)
Pour voir l'ensemble des dispositifs : http://ia04.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_67801/education-artistique-et-culturelle
- Le site du **SCEREN - CNDP** : www.cndp.fr/accueil.htm
- Le site du **Département Arts et Culture** du **SCEREN - CNDP** : www.artsculture.education.fr/
... et pour vous inscrire à la liste de diffusion de la lettre d'information bimensuelle en ligne « Les arts à l'école »
- Le site du **CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille** / onglet Art et culture : www.crdp-aix-marseille.fr/spip.php?rubrique4
Rubrique Ressources documentaires / Education artistique et culturelle : www.crdp-aix-marseille.fr/spip.php?rubrique112
Rubrique Ressources documentaires / Culture scientifique et technique : www.crdp-aix-marseille.fr/spip.php?rubrique49
...et pour vous inscrire et vous abonner aux flux RSS et aux lettres d'informations du CRDP-PACA : www.crdp-aix-marseille.fr/spip.php?rubrique61
La liste de diffusion « Sésame » propose notamment tous les deux mois un panorama de l'actualité éducative et culturelle de l'académie.
- Le site du **CDDP des Alpes de Haute Provence** : www.crdp-aix-marseille.fr/spip.php?rubrique105

Et encore

- Le **Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle** : <http://hceac.blogspot.com/>
- Le **Fonds Régional d'Art Contemporain PACA : mode d'emploi** : www.fracpaca.org/rubrique.php3?id_rubrique=19
- L'opération **Sciences à l'école** : www.sciencesalecole.org/
- L'**Espace Jeunes** du site du **CNRS** : www2.cnrs.fr/jeunes/
- La collection des sites **Sciences au lycée** du **CNRS** : www2.cnrs.fr/multimedia/44.html

quelques éléments bibliographiques en ligne . . .

- **Le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle :**
Créé par le décret n°2005-1289 du 17 octobre 2005, le HCEAC est présidé par le Ministre la Culture et le Ministre de l'Education nationale. Il comprend dix-neuf membres dont quatre représentants de l'Etat, trois représentants des collectivités territoriales et douze personnalités qualifiées. Ses rapports annuels font chaque année l'état des débats de fond sur le développement de l'éducation artistique et culturelle.
www.education.arts.culture.fr/n-1/haut-conseil-de-leducation-artistique-et-culturelle/presentation-du-hceac.html
Présentation du HCEAC : www.education.arts.culture.fr/fileadmin/fichiers_hautC/HCEAC/plaquette_hceac_v6.pdf
- « *Quelques repères historiques sur le partenariat école – musée ou quarante ans de prémices tombées dans l'oubli* ».- COHEN, Cora / GIRAUD, Yves.-
http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/8726/ASTER_1999_29_9.pdf?sequence=1
- « *Les enfants dans les musées, encore un petit effort* ».- MERLEAU-PONTY, Claire.- in La Lettre de l'OCIM.- n°72, 2000
http://doc.ocim.fr/opac_css/index.php?lvl=bulletin_display&id=703
- **Rapport de recherche CNCRE « Prise en compte des intérêts des élèves dans le cadre de l'appropriation des savoirs scientifiques dans les espaces muséaux »**.- GIRAULT, Yves (Dir.).- Octobre 2000
www.yvesgirault.com/pages/doc-pdf/Rapport-CNCRE.pdf
- « *Quand l'enfant devient visiteur : une nouvelle approche du partenariat école / musée* ».- COHEN, Cora.- Paris : L'Harmattan, 2001
<http://books.google.fr/books?id=zB6D38ukfs4C&pg=PA46&dq=PUBLIC+SCOLAIRE+MUSEE&hl=fr#v=onepage&q&f=false>
- « *L'enfant, l'élève, le visiteur : ou la formation au musée* ».- COHEN, Cora.- in La lettre de l'OCIM.- n°80, 2002
http://doc.ocim.fr/opac_css/index.php?lvl=bulletin_display&id=719
- « *Institutions muséales scientifiques et système éducatif* ».- GEYSSANT, Jeannine.- La lettre de l'OCIM.- n°80, 2002
http://doc.ocim.fr/opac_css/index.php?lvl=bulletin_display&id=719
- « *Apprendre à l'école, apprendre aux musée : quelles sont les méthodes les plus favorables à un apprentissage actif ?* ».- WEBER, Traudel
www.museoscienza.org/smec/materials_manual.html et sélectionner le chapitre 02.5
- « *Lieux de découverte : les musées pour enseigner la science et la techno* ».- XANTHOUDAKI, Marie (dir.).- 2002 (projet européen)
www.museoscienza.org/smec/pdf_fre/SMECfrançais.pdf
- « *L'accueil des publics scolaires dans les Muséums* ».- Ouvrage collectif.- Paris, L'Harmattan, 2003
http://books.google.fr/books?id=Ebd_FWEnTZEC&pg=PA119&dq=PUBLIC+SCOLAIRE+MUSEE&hl=fr#v=onepage&q&f=false

- **L'action éducative et culturelle des archives : enquête sur les services éducatifs. Rapport d'enquête de Morrad BENXAYER, chargé de l'action et de la diffusion pédagogiques et culturelles.**- MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction des Archives de France. Département des publics, 2004.- 39 p. www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/720
- **« Les adolescents, la science et les musées »** .- LEMERISE, Tamara / LUSSIER-DESROCHERS, Dany .- La Lettre de l'OCIM, n° 97, janvier 2005
http://doc.ocim.fr/opac_css/index.php?lvl=bulletin_display&id=765
- **« L'atelier pédagogique : espace de médiation dans les musées »** .- CHAUMONT, Sophie .- La Lettre de l'OCIM, n° 98, mars 2005 .-
http://doc.ocim.fr/opac_css/index.php?lvl=bulletin_display&id=770
- **Actes du séminaire national sur l'éducation artistique et culturelle des 22 et 23 janvier 2007.** http://eduscol.education.fr/D0217/actes_EAC.htm
Au sommaire : Enjeux de l'éducation artistique pour le devenir de l'école et de ses élèves, évolution des politiques publiques en matière d'aménagement culturel ; La politique du réseau SCEREN-CNDP pour les arts et la culture et son articulation aux nouveaux pôles de ressources pour les arts et la culture ; La politique de formation des cadres de l'Éducation nationale ; Présentation et synthèse du symposium sur les effets de l'éducation artistique et culturelle ; La dimension artistique et culturelle dans les projets d'école et d'établissements ; Construction et mise en œuvre d'une politique concertée à l'échelle du territoire ; La LOLF et le pilotage du système éducatif en académie ; La LOLF au ministère de la Culture et de la Communication.
- A l'occasion du cinquantenaire du Ministère de la Culture et de la Communication, la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI) a engagé un partenariat avec le magazine «**Beaux-art** » afin de donner un coup de projecteur sur l'activité des établissements nationaux du ministère dans le champ de l'éducation artistique et culturelle. Ce Hors -série du magazine « **Beaux-arts** » de 148 pages, daté d'août 2009 est donc entièrement consacré à « **L'éducatons artistique et culturelle – de la maternelle au lycée** ».
Un document en ligne sur le site du Ministère de la culture rassemble une partie des articles et entretiens rédigés, réalisés ou rassemblés par Jean-Marc Lauret, chef du département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers et Olivia-Jeanne Cohen, chargée de mission dans ce département : www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/actionspilotes2009.pdf
- **Actes du séminaire national sur l'éducation artistique et culturelle des 22 et 23 janvier 2007.**
http://eduscol.education.fr/D0217/actes_EAC.htm
Au sommaire : Enjeux de l'éducation artistique pour le devenir de l'école et de ses élèves, évolution des politiques publiques en matière d'aménagement culturel ; La politique du réseau SCEREN-CNDP pour les arts et la culture et son articulation aux nouveaux pôles de ressources pour les arts et la culture ; La politique de formation des cadres de l'Éducation nationale ; Présentation et synthèse du symposium sur les effets de l'éducation artistique et culturelle ; La dimension artistique et culturelle dans les projets d'école et d'établissements ; Construction et mise en œuvre d'une politique concertée à l'échelle du territoire ; La LOLF et le pilotage du système éducatif en académie ; La LOLF au ministère de la Culture et de la Communication.

- **Le site internet www.educart.culture.gouv.fr/** , rubrique « Choix d'ouvrages », présente une **importante bibliographie**, sélection d'ouvrages de réflexion sur les enjeux de l'éducation artistique dans la rubrique "Généralités", et des guides pratiques sur les ressources culturelles et pédagogiques disponibles dans les différentes disciplines artistiques et culturelles.
- **L'Office de coopération et d'information muséales, des musées** met en ligne son catalogue de ressources documentaires et une documentation numérique, ainsi que les articles parus dans sa lettre bimestrielle www.ocim.fr/-Documentation-
- **Les catalogues et publications du SCEREN / CNDP** : www.sceren.com/

La mise à jour de ce document est en ligne sur le site internet du Conseil général à l'adresse suivante :
www.cg04.fr/fileadmin/user_upload/gestion_doc/culture_sport_tourisme/culture/lieux_culturels/guide_des_services_educatifs.pdf

Si vous souhaitez apporter des modifications aux données contenues dans ce document, veuillez formuler votre demande
à
reseau.culture@cg04.fr
